

# Budget 2016 : le schéma suédois

GOUVERNEMENT FÉDÉRAL Les partenaires négocient, un canevas global est sur la table

- ▶ Comment réduire la facture budgétaire, récupérer des recettes fiscales, et réduire des dépenses sociales ?
- ▶ Le gouvernement à pied d'œuvre.

L'ajustement budgétaire ne fera pas le bonheur de la suédoise, certainement pas après notre mardi 22 mars, mais ce serait pour elle un soulagement de finaliser l'exercice avant la reprise des hostilités politiques la semaine prochaine. Ne pas y parvenir pourrait être interprété comme un signe de division. L'opposition veille. Aussi, vice-Premiers, ministres concernés et chef du gouvernement se sont-ils retrouvés mardi après-midi à Val Duchesse (lire ci-contre) afin de tenter de rétablir sans tarder l'équilibre des comptes 2016. Une épreuve.

A l'heure de se rasseoir à la table de négociations, les partenaires avaient à se prononcer et à trancher « dans ce canevas, cette note de travail », nous explique-t-on à bonne source.

D'abord, il faut réduire la facture autant que l'on peut. Pour cela, les suédois revisitent les conclusions du comité de monitoring rendues publiques début mars, qui fixait à 2,2 milliards d'euros l'effort à produire.

Après quelques réévaluations préliminaires (en substance : on a projeté un peu d'optimisme dans les prévisions) permettant de ramener l'addition à 2 mil-

liards, les ministres fédéraux ont visé les « provisions » et les « mesures non exécutées », qui pèsent respectivement 400 et 700 millions.

Pour ce qui concerne les « provisions », il s'agit de la neutralisation – dans le budget 2016 défini à l'hiver dernier – d'une série de dépenses dans les domaines de la sécurité et de l'asile.

Quant aux « mesures décidées mais non exécutées » et que le gouvernement s'engage cette fois à mettre en œuvre, il est question, entre autres, de l'activation de la taxe bancaire, de la taxe sur les diamantaires, du fonds institutionnel d'investissement immobilier, du « redesign » (une réforme pour plus d'efficacité) de l'administration, également d'une série de mesures sur le registre social, par exemple ayant trait aux congés pour maladie de longue durée (lire ci-dessous).

A ce 1,1 milliard (400 + 700 millions), ajoutez 150 millions tirés d'une réévaluation à la hausse du rendement de certaines mesures antérieures, et 225 millions qui seraient le fruit (en 2016) de l'opération de régularisation fiscale annoncée par le ministre des Finances – en prin-

cipe, il déposera son projet de loi à la Chambre la semaine prochaine.

Total : on est passé de 2 milliards à 500 millions environ.

L'effort a fondu. Pratique. On entend déjà l'opposition : abracadabrantesque ! Polémique garantie. Pour autant, évidemment, que les partenaires de la majorité tombent d'accord sur ce schéma accommodant. Qui est sujet à discussion. Exemple : le gouvernement fédéral peut-il encore déceintement « vendre » l'opération de régularisation après le « Panama Papers » ? Peut-on prétendre intensifier la lutte contre la fraude fiscale, attendre le meilleur de la taxe Caïman (pénalisant les montages à l'étranger) et, dans le même temps, engager une nouvelle politique de recyclage de capitaux dissimulés à l'étranger ?

Quoi qu'il en soit, le canevas de travail suédois est celui-là. Rester donc, toujours dans cette logique, quelque 500 millions d'euros à « aller chercher ». En recettes fiscales et/ou en réduction de dépenses. De quoi parle-t-on cette fois ? Côté « recettes fiscales », il s'agit de la hausse des accises sur le tabac,

l'alcool, le diesel, des taxes sur les jeux de hasard, également de la révision à la hausse des dividendes de Belfius et de la Banque nationale (110 millions d'euros au total).

Quant aux « dépenses », c'est le mantra N-VA, celui de Bart De Wever invariablement : on peut, on doit serrer la vis en chômage, en soins de santé, en Sécurité globale.

Sans oublier les dadas des partenaires. Qui disent ne pas vouloir se satisfaire de la rigueur-austérité, mais bien laisser leur empreinte dans la législation...

Johan Van Overtveldt (N-VA) projette une réforme de l'impôt des sociétés.

Le VLD quant à lui, par la voix de sa présidente Gwendolyn Rutten, avait fait savoir, avant les congés de Pâques, que l'exercice budgétaire « devait » s'accompagner d'une réforme du marché du travail visant à plus de flexibilité, un peu sur le modèle du « Jobs Act » de Matteo Renzi en Italie, ou la « Loi travail » de Myriam El Khomri en France. Une « exigence » pour la libérale flamande. Rencontrée à Val Duchesse ? ■

DAVID COPPI

## AGENDA

### Charles Michel entre Val Duchesse et Rudi Vervoort

Le chef du gouvernement, les vice-Premiers et les ministres

concernés se sont retrouvés mardi à Val Duchesse pour des négociations budgétaires interrompues il y a deux semaines à la suite des attentats de Bruxelles. L'agenda est serré. Les suédois (une coalition MR/N-VA/VLD/

CD&V) opèrent entre deux rendez-vous consacrés à la sécurité et la lutte contre le terrorisme. Ainsi, ce mercredi, Charles Michel se produira aux côtés de Rudi Vervoort, ministre-président bruxellois, au centre de

presse international à Bruxelles, pour tenter de conforter, notamment devant les médias étrangers, l'image d'un pays divisé entre ses exécutifs et rongé par les polémiques.

D.CI

## Solidaris « Les malades, pas une mine d'or »

Peut-on vraiment économiser 350 millions d'euros en remettant des « incapables de travailler » au boulot ? Le terme désigne ceux qui sont malades plus d'un mois et moins d'un an. Au-delà, c'est l'invalidité. Le projet de Maggie De Block, ministre VLD de la Santé, n'est officiellement pas de sanctionner mais de faire tomber les freins dans l'entreprise, notamment en proposant des postes de travail adapté ou une remise en selle progressive. Mais, selon une étude de la mutualité Solidaris, une telle démarche ne pourrait jamais rapporter 350 millions.

Pourquoi ? D'abord parce que la moitié est de retour après seulement deux mois. Et huit sur dix après six mois. Après un an, seule une personne sur dix n'est pas retournée au tra-

vail. En fait, sur ce nombre, la moitié était déjà sans emploi avant l'incapacité. Leur « retour » est donc impossible. Et les 8 % qui « basculent dans l'invalidité » concentrent 37 % des coûts. « *Y voir un possible réservoir d'indemnités à récupérer, c'est un leurre* », souligne Michel Jadot, président du CA de Solidaris.

La deuxième raison, c'est la modestie des montants. Ces patients touchent 60 % de leur dernier salaire brut, plafonné. L'indemnité brute maximale est de 2.000 euros comme chef de ménage et la plupart des isolés touchent moins de 1.000 euros. « *Des montants qui les placent sous le seuil de pauvreté* », souligne le docteur Anne Vergison, de Solidaris.

La troisième, c'est la réalité de leur maladie.

Même si chacun admet qu'il peut y avoir l'un ou l'autre profiteur, la fréquence des contacts avec le médecin généraliste augmente dans les mois qui précèdent l'arrêt de travail. La fréquence des contacts reste ensuite nettement supérieure dans les mois qui suivent. Le même constat est dressé lorsqu'on analyse les consultations avec un spécialiste, avec une forte augmentation du recours aux psychiatres, neuropsychiatres, oncologues et orthopédistes. La consommation de médicament bondit de 50 % et 47 % de ces malades prennent des antidépresseurs, soit trois fois plus que les malades qui ne sont pas en incapacité de travail. Bref, pour Solidaris, même une réforme profonde des modes d'accompagnement au retour de ces malades dans l'entreprise ne pourra pas se transformer en jackpot pour le gouvernement... ■

FRÉDÉRIC SOUMOIS